

BREVET, DNB SUJET

Histoire-Géo, EMC



ANTILLES-GUYANE
2026

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2026

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 h 00

(Coefficient 2)

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de la page 1 sur 9 à la page 9 sur 9.

ATTENTION : ANNEXE page 9 sur 9 est à rendre avec la copie

Sous-épreuve d'histoire-géographie Coefficient 1,5	40 points La note obtenue est ramenée sur 20 points
Sous-épreuve d'enseignement moral et civique (EMC) Coefficient 0,5	20 points

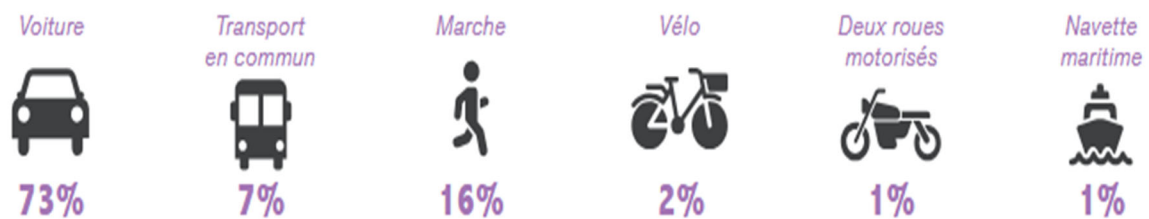
L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou en géographie (15 points)

Géographie – Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

Document 1: Analyse des pratiques de mobilités des guadeloupéens

L'enquête « Ménage et déplacements » menée par la Région Guadeloupe et le CEREMA, en 2022 laisse apparaître un usage prédominant de la voiture sur l'ensemble de la population guadeloupéenne.



Ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement.

Source : CEREMA Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.

Document 2 : Pointe-à-Pitre propose un nouveau mode de déplacement en ville, le vélo électrique.

À partir de juillet, les usagers auront la possibilité de se déplacer en vélo électrique à Pointe-à-Pitre. Dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville, la ville a accompagné le projet Karu'vélo. Ainsi, trente-cinq vélos électriques sont mis à disposition via cinq bornes réparties dans Pointe-à-Pitre, de Lauricisque à la Marina.

Une offre qui vient répondre à un besoin exprimé par les étudiants de l'université de Fouillole mais aussi par les visiteurs locaux et les touristes. [...]

Une « ville éco-référente »

À Pointe-à-Pitre, la nature, l'architecture, les transports, l'urbanisme : toutes les composantes de la ville sont appréhendées avec l'objectif de préserver la planète. Favoriser le développement durable et la qualité environnementale font partie intégrante de la stratégie de développement de territoire. Face à l'urgence climatique, Pointe-à-Pitre est consciente de la nécessité de repenser la ville et œuvre en ce sens. Le déploiement de nouvelles pratiques de mobilité via des modes de déplacement doux et alternatifs, constitue donc un enjeu majeur.

Des objectifs ambitieux : Pointe-à-Pitre se veut être une « ville du quart d'heure », où de chez soi à pied ou à vélo, on peut accéder à tous les services en moins de 15 minutes.

Une priorité à la « mobilité verte »

Accompagnée par la Banque des territoires dans la construction de son plan de mobilité, la ville centre entend privilégier la mise en place d'offres de déplacements écoresponsables :

- une gare multimodale* prévue à Bergevin, qui permettra d'optimiser les modes de déplacements innovants ;
- réduire la place de la voiture dans la ville avec toutes ses nuisances (sonores, pollution de l'air, etc.), pour laisser plus de place aux espaces verts ;
- proposer des modes alternatifs** de déplacements : covoiturage/autopartage, la marche et le vélo ;
- est également à l'étude la mise en place d'un schéma directeur IRVE (Infrastructure de Recharge des Véhicules Électriques) avec l'installation de bornes de recharge électriques (vélos et voiture).

Source : D'après CaraïbeCréoleNews du 4 juillet 2022, site internet : <https://edurl.fr/b1JflC14>

* Multimodal : plusieurs types de transport.

** Alternatif : qui propose un autre choix.

Questions :

Document 1

1. Quel est le mode de transport le plus utilisé par les Guadeloupéens ? Justifiez votre réponse. (Une ligne minimum)
2. Relevez les modes de transports individuels et les modes de transports collectifs – hors voiture, avec leur pourcentage pour chacun d'entre eux.

Document 2

3. Citez les trois catégories de personnes concernées par le projet de mobilité durable Karu'vélo.
4. Citez le principal objectif d'une « **ville éco-référente** ».
5. Reformulez deux actions d'aménagement en faveur de « **la mobilité verte** » à Pointe-à-Pitre. (Deux lignes minimum)

EXERCICE 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (25 points)
--

Histoire – La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d’anéantissement

1. Développement construit (18 points)

Sous la forme d’un développement construit au moins 20 lignes et en vous appuyant sur vos connaissances, expliquez en quoi **la Seconde Guerre mondiale est une guerre d’anéantissement**.

Aide à la réalisation du développement construit

Respect de la consigne	- Le développement construit répond au sujet : en quoi la Seconde Guerre mondiale est une guerre d’anéantissement - Le texte est d’au moins 20 lignes
Organisation du développement construit	- Plusieurs idées sont développées (au moins deux) autour des violences de cette guerre - Les mots clés aident à organiser les idées
Mobilisation des connaissances et des exemples étudiés	- Les idées reposent sur des connaissances précises en lien avec le sujet - Les exemples présentés sont en lien avec le sujet
Respect de la langue française	- L’orthographe est soignée - Les phrases sont complètes

Pour vous aider, vous pouvez utiliser les mots clés suivants :

Juifs, tziganes, opposants.

Génocides, camps d’extermination et de concentration, déportation, terreur, couvre-feu, torture, arrestations arbitraires, pillages, violences, massacres, Gestapo.

Bombardements aériens, bombe atomique, bilan humain, villes détruites, populations traumatisées.

2. Comprendre et pratiquer un autre langage ; utiliser des repères historiques (7 points)

Sur l’annexe proposée en page 9, à rendre avec la copie, réalisez l’exercice demandé.

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (20 points)

L'engagement : agir individuellement et collectivement.

Document 1 : Affiche de la campagne nationale 2026 de l'Association des Maires de France (AMF) « Osez l'engagement ! »



Source : Extrait du kit de communication de la campagne « Osez l'engagement », site internet de l'Association des Maires de France (AMF).

Document 2 : Texte extrait du guide de la campagne nationale de l'Association des Maires de France (AMF) « Osez l'engagement ! »

“

En prévision de l'année 2026 qui sera marquée par l'organisation des élections municipales et intercommunales au mois de mars, l'AMF souhaite soutenir et encourager l'engagement de chacune et chacun dans la vie publique locale. Pour ce faire, elle a lancé, le 2 juillet dernier, sa nouvelle campagne de communication intitulée « Osez l'engagement » à destination du grand public.

Cette campagne nationale vise à rappeler que s'engager pour et au sein de sa commune, pour et au sein de son intercommunalité, c'est participer à renforcer le lien social entre toutes et tous, contribuer à l'amélioration du quotidien de tous les habitants mais aussi, et surtout, travailler à garantir la démocratie locale.

Il s'agit aussi de sensibiliser aux différentes manières de s'engager à l'échelle locale, que ce soit au sein d'un conseil municipal ou communautaire ou bien dans le secteur associatif, si utile à l'action des communes.

L'AMF invite donc les communes, les intercommunalités et les associations départementales de maires à s'emparer de cette campagne et à la relayer pour favoriser et faire émerger des vocations. Parce que les élus locaux ont un rôle essentiel à jouer pour susciter l'engagement, elle met ainsi à disposition un kit de communication complet à télécharger sur son site internet www.amf.asso.fr.

”



Source: Extrait du kit de communication de la campagne « Osez l'engagement », site internet de l'Association des Maires de France (AMF).

Questions :

Document 1

1. Relevez au moins deux symboles représentant la République française.
2. À qui s'adresse cette affiche ? Relevez au moins deux indices qui justifient votre réponse.
3. Expliquez le slogan « Osez l'engagement ! ». (Deux lignes minimum)

Document 2

4. Relevez différentes manières de s'engager à l'échelle locale présentées dans le texte.
(Deux à trois lignes)

Documents 1 et 2

5. Vous menez une campagne dans votre collège sur l'engagement.

Vous décidez de vous présenter pour une mission que vous choisissez parmi les missions suivantes:

- délégué de classe,
- éco-délégué,
- élève ambassadeur harcèlement,
- ou membre d'une association.

Vous expliquez, en 10 lignes, pourquoi vous avez choisi cette mission.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

ANNEXE À RENDRE AVEC LA COPIE

Cette feuille doit être détachée du sujet et placée à l'intérieur de la copie. Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, établissement, signature...).

Consigne : Sur la frise chronologique, inscrivez dans les cases les numéros des événements suivants :

1	2	3	4	5	6	7
Traité de Rome Construction européenne	Naissance de la V ^{ème} République	Début de la Grande Guerre	Mise en circulation de l'Euro	Bombe A Hiroshima	Effondrement de l'URSS	Appel du Général de Gaulle
		